



CE Siège TOTAL UES Amont

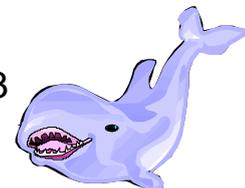
COMMISSION SPORTS ET LOISIRS

SECTION SUBAQUATIQUE

PLONGEE / NAGE AVEC PALMES / APNEE

SAISON 2009 / 2010

A retourner à : Laurence PLAISANT, bureau 39G61, tél 42013
ou à Marc JACQUEMIN, bureau 03B89, tél 42405



INSCRIPTION POUR : Salarié Conjoint/Concubin (non salarié) Enfant « Extérieur CE »
Avez-vous accès à l'espace Sport de la Tour Coupole ? : Oui Non

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : Prénom :

Date de naissance : .../.../..... Lieu : Département :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Adresse mail :

Pour les « ayants droit », nom et prénom du salarié :



POSSESSEURS D'ACCES COUPOLE :

Lieu de travail : Société :

N° de bureau : Matricule : Tél. bur. : Tél. port. :

Niveau de pratique à l'inscription :

Débutant Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Niveau 4 Initiateur Moniteur

Souhaite la formation :

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 TIV



MONTANT DE L'INSCRIPTION : chèque à l'ordre du « **CE Siège TOTAL UES Amont** »

Nage avec palmes : 50 €uros (tarif applicable à tous)
Licence « Passager » : 45 €uros ⁽¹⁾ (tarif applicable à tous)
Plongée : 120 €uros ⁽²⁾ (tarif pour salariés et ayants droit)
177 €uros ⁽²⁾ (tarif pour « extérieurs »)

L'inscription « Passager » ⁽¹⁾ permet uniquement l'obtention de la licence fédérale. Elle n'ouvre pas droit aux entraînements et ne comprend pas l'assurance complémentaire facultative (voir ci-après). L'inscription « Plongée » ⁽²⁾ comprend la licence fédérale, l'accès aux entraînements en piscine (pour ceux qui ont accès) et 4 soirées UCPA au minimum, mais ne comprend pas l'assurance complémentaire facultative (voir ci-après).

MONTANT DE L'ASSURANCE (facultative) : chèque à l'ordre d' « **AXA - Cabinet Jean LAFONT** »

Voir les conditions, garanties et tarifs dans le feuillet joint.

Option choisie : 17 €uros 28 €uros 49 €uros

AUTRES DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION :

Un certificat médical d'un Médecin du Sport (FFESSM) sur notre formulaire.

Deux photographies d'identité pour la première inscription.



Nota : Cette activité entre dans le cadre de la Commission Sports et Loisirs. A ce titre, la participation du CE viendra en déduction de votre enveloppe annuelle globale. A notre connaissance, nous n'avons pas dépassé le plafond de subvention autorisé correspondant à notre QAF 2009 calculé par le CE. Si un dépassement était constaté a posteriori, nous nous engageons à rembourser le trop perçu.

Georges CAUCHOIS

Président de la Commission Sports et Loisirs

Christian CASSIER

Secrétaire du CE Siège TOTAL UES Amont

COMMISSION SPORTS ET LOISIRS

SECTION SUBAQUATIQUE

PLONGEE / NAGE AVEC PALMES / APNEE

Saison 2009 / 2010

La saison 2009/2010 débutera le **Jeudi 10 Septembre** à la piscine de la tour Coupole à 17h45. La première soirée fosse UCPA à Villeneuve-La-Garenne aura lieu le **Mardi 8 Septembre**.(rdv départ 18h Coupole)

Les entraînements en piscine avec moniteur ont lieu au centre sportif de la tour Coupole (01.47.44.51.91), 2 Place de la Coupole, 92078 La Défense Cedex 6, **chaque Jeudi de 18h à 19h45**.

Les entraînements de plongée et de nage avec palmes se font en même temps dans les voies d'eau réservées à cet effet, suivis d'apnée pour les intéressés.

Les licences FFESSM pour l'année 2009 / 2010 seront disponibles dès le **17 Septembre**. Réservez la vôtre munis de votre certificat médical.

En **Novembre 2009**, le CE UES Amont organise la journée Forum des sections sportives. Nous y prendrons les inscriptions pour des «baptêmes gratuits» à la piscine du centre sportif de la tour Coupole.

Des sorties week-end et semaine en mer sont prévues, ainsi que des séances d'information sur l'activité plongée.

Retrouvez toutes les informations sur <http://subaquaesamont.free.fr> et sur <http://www.subaquaesamont.org>.

Venez partager vos expériences et votre passion subaquatique avec nous!